



**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE**  
**Madame Sylvie MOISSON, Procureure de**  
**la République**  
**173, Avenue Paul Vaillant Couturier**  
**93008 BOBIGNY Cedex**

Saint-Denis, le 25 mars 2011

Réf. 2011 / 03.29

Par télécopie n° 01 48 95 15 85: 1 page

Objet : Dépôt de plainte du 29/12/2010

Madame,

Par lettre recommandée, dont le TGI a accusé réception le 4 janvier 2011, Monsieur Michel DEBART, à titre individuel, et Madame Alice JANUEL, Présidente de l'ANGVC, vous ont adressé, éléments de preuve joints, une plainte contre X pour injures publiques, diffamation, incitation à la haine raciale et apologie de crime contre l'humanité.

A ce jour, ces plaignants s'étonnent de n'avoir reçu aucune information sur les suites données à cette affaire concernant des faits d'une telle gravité.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir leur indiquer notamment si vous avez demandé une enquête préliminaire pour l'instruction des faits décrits dans leur plainte ou si vous avez classé celle-ci sans suite.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Monsieur Marc BEZIAT, le Délégué Général

Téléphone : 01 42 43 50 21  
Télécopie : 01 42 43 50 09  
Portable : 06 15 73 65 40  
Email : [angvc@free.fr](mailto:angvc@free.fr)  
Site Internet : [www.angvc.fr](http://www.angvc.fr)

**52 rue Charles Michels 93200 Saint-Denis**